53me Année — Nouvelle série — No 95 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 15 NOVEMBRE 1947

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

La Renaissance Economique du Département

Le 30 Octobre 1947, a eu lieu à la Préfecture, une importante réunion de la Commission de la Renaissance du Conseil Général des Basses-Alpes.

Assistaient à cette séance, outre les Conseillers Généraux, membres de la Commission de la Renaissance, M. le Préfet, M. le Secrétaire Général, M. le Président du Conseil Général, MM. les chefs de service et représentants des divers groupements économiques et sociaux du département.

Conformément au vœu exprimé par le Conseil Général dans sa dernière session, cette assemblée, réunie sous la présidence de M. Bruschini, Conseiller Général, Président de la Commission de la Renaissance s'est donné pour principale tâche la mise sur pied d'un vaste programme de travaux intéressant tous les domaines susceptibles de favoriser, dans une large mesure, la renaissance économique du Département.

Le plan de rénovation comprendra au premier lieu les travaux de réparations des bâtiments communaux et des chemins vicinaux qui n'ont pu, jusqu'ici, être subventionnés et qui constitueront ainsi la 2e tranche du Plan d'Equipement des Campagnes.

En outre, l'équipement des régions du Département les plus aptes au développement touristique, sera plus spécialement envisagé, notamment au point de vue sports d'hiver.

Enfin, figureront au Plan tous projets d'intérêt général propres à assurer l'aménagement touristique et sanitaire du Département. Il convient en effet de se préoccuper au plus tôt de la mise en valeur des richesses du terroir bas-alpin.

D'autre part, sur le plan médical, la commission a envisagé également le développement du thermalisme et le renforcement de la lutte contre la tuberculose par la création à Digne d'un centre de phtisiologie départemental.

Après avoir exposé le but de la réunion, M. le Président a demandé aux Chefs de Service et aux représentants des groupements convoqués de faire connaître les projets à réaliser et leur montant. Sur la base de ces propositions qui seront centralisées et étudiées par les services préfectoraux, la Commission dressera l'inventaire général des besoins du Département et, dans la mesure des possibilités, arrêtera le programme des travaux. Plusieurs tranches successives pourront être prévues d'après un ordre d'urgence et de priorité établi par le Conseil Général.

Le financement sera assuré au moyen d'un emprunt que le Conseil Général se propose d'émettre dans le département par voie de souscription publique. Ainsi, en faisant appel à l'épargne locale, l'Assemblée donnera à la population Bas-Alpine l'occasion de participer à sa propre renaissance.

CHRONIQUE MUSICALE

Il est temps pour moi, chers amis, après avoir longuement parlé « morale », de vous dire quelles joies purement artistiques nous réserve le chant choral.

La pratique de cet art si noble peut seule nous faire pénétrer dans une région de la musique où se cache un domaine enchanté, pareil à celui de la « Belle au Bois Dormant ». Oui, dans les cartons jaunis des archives, plus tristes que la forêt du Conte de Perrault, entre les murs gris des bibliothèques, git, douloureusement endormie, une adorable princesse de France, parée de toutes les grâces, son beau front lourd de lauriers, et qui s'appelle « La Chanson Française ».

Née au 16me siècle elle a, durant près de cent années, rit, pleuré, chanté et dansé dans toute l'Europe Occidentale, avec un bonheur vraiment inouï.

Après Clément Janequin, père et incarnation de cette forme ravissante, celle-ci voit se pencher sur elle, fraternellement unis, des Maîtres comme Du Caurroy, Claude Lejeune, Guillaume Costeley, Roland de Lassus, tous bons Normands, Picards ou Belges, réunis, pour l'admiration des siècles futurs, sous le vocable d'Ecole Franco-Belge.

Et cette Ecole, chers amis, ainsi que le faisait remarquer dernièrement encore à la Radio Roland Manuel, cette Ecole, dis-je, a représenté, durant des années, presque toute la musique.

L'Europe civilisée prononçait alors ces noms qui vous sont à peu près inconnus, avec la ferveur dont nous saluons aujourd'hui ceux de Schubert ou de Chopin.

Faisons-nous un devoir, envers nos amis Belges, de rendre un hommage particulier à leur grand compatriote Roland de Lassus, né à Mons vers 1530, auteur de 136 chansons françaises considérées comme autant de chefs-d'œuvre, et qui fut surnommé par ses contemporains « Le Prince des Musiciens ».

Maintenant, le monde, veuf de la Chanson Française, attend. Il attend que, de nos voix unies éveillant la « Belle » endormie, renversant les noires murailles et ouvrant vers l'avenir de nouvelles routes triomphales, nous rendions à cette fille de France, si charmante, sa pacifique royauté.

Henriette BONTOUX.

SPORTS

SISTERON-VELO

Demain notre première équipe se déplacera aux Mées afin de rencontrer en Coupe de Provence, l'équipe correspondante de la localité.

Notre équipe partira au grand complet puisqu'on nous annonce certaines rentrées d'anciens joueurs qui peuvent être d'une très grande utilité.

Nous pouvons donc espérer — si celà n'est pas trop demandé — une victoire Sisteronnaise.

PEDALE SISTERONNAISE
XIme ANNIVERSAIRE

Dimanche 16 Novembre, notre société sportive fêtera son onzième anniversaire. Tous les membres seront réunis à midi à un repas annuel servi au Touring-Hôtel.

Dans cette même salle, en matinée et soirée, un bal sera réservé exclusivement à tous les membres actifs et honoraires. Le meilleur accueil est réservé à tous.

Pour le banquet, se faire inscrire au siège. Prix à la portée de toutes les bourses.

LE 11 NOVEMBRE A SISTERON

La population Sisteronnaise, toute entière, tous les Anciens Combattants des deux guerres ont célébré avec respect l'anniversaire de la Victoire et ont rendu un pieux hommage à ceux qui sont tombés pour que la France vive.

A Sisteron, la manifestation traditionnelle s'est déroulée avec le concours de toutes les sociétés de la ville, des enfants des Ecoles, de la Municipalité et de la population.

A 11 heures exactement, le cortège est formé. Le départ est donné de la Place de la Mairie. La première manifestation de recueillement est au Cours Melchior-Donnet où se trouve le monument aux héros de la Résistance. Là, des gerbes de fleurs sont déposées et M. Paret, Maire, demande au public une minute de silence.

Le cortège repart, traverse la Rue Saunerie, la Rue Droite, la Rue de Provence, pour s'arrêter devant le Monument aux Morts de la guerre. Là également, M. le Maire, après le dépôt de gerbes, fait observer une minute de silence.

Après ce recueillement, M. Levesque, président des Mutilés et Anciens Combattants, prononce un discours dans lequel il exalte le souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France et demande au public de conserver vivace le dur sacrifice enduré par tous les anciens combattants des deux guerres.

Après ce discours, le cortège se reforme et repart en direction du cimetière où reposent, dans un carré, les anciens combattants et les victimes du bombardement du 15 Août 1944. Là aussi des gerbes de fleurs sont déposées et une minute de silence est observée.

La dislocation du cortège a lieu. Sisteron, une fois de plus, vient de rendre à ses enfants, victimes de la guerre, un pieux hommage et glorifier cette journée du 11 Novembre, symbole du courage et du souvenir.

Après cette manifestation, le Conseil Municipal de Sisteron est allé sur la stèle de Castel-Bevons déposer une gerbe de fleurs aux trois victimes du devoir.

A 13 heures, les Anciens Combattants se sont rendus à l'Hôtel du Tivoli où un banquet fraternel leur était servi.

Le soir à 21 heures, dans la salle des Variétés-Dancing, un grand bal était donné et ne se termina que très tard à la satisfaction des jeunes et des vieux.

—:—

REMERCIEMENTS. — Les Anciens Combattants et Victimes des deux Guerres de Sisteron remercient chaleureusement la population du témoignage de gratitude qu'elle a rendu aux Morts et Victimes de la guerre en assistant en foule aux cérémonies qui ont commémoré l'anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Leurs remerciements vont aussi à la jeunesse qui a contribué largement à la réussite du grand bal qui a clôturé les manifestations de la journée.

A L'ŒUVRE !

Conseillers, bien vite, au travail !
Sisteron est si mutilée !
Elle est encor tant accablée
Sous un ciel bleu de fin émail !

Que la muraille et le portail
Jettent leur ombre dentelée !
Conseillers, bien vite, au travail !
Sisteron est si mutilée !

Quand tout jusqu'au dernier détail
Aura repris son envolée,
Elle sera dans la vallée
Comme un palpitant éventail.
Conseillers, bien vite, au travail !

Georges GEMINARD.

MON FILM

Et la Musique ?

Par une belle après-midi automnale à l'heure où le soleil nous fait encore risette de ses chauds et limpides rayons, j'allais promener un Dimanche du côté de la Baume parmi les parfums des genêts encore fleuris dans les côteaux verdoyants, j'eus le bonheur de rencontrer mon ami Sosthène qui lui aussi, goûtait en cet endroit le charme des derniers rayons de soleil ; notre rencontre ne fut plus qu'heureuse car, amis de collège du service militaire et de musique, elle permit de nous épancher tous deux sur la délicate question musicale qui intéresse le public au plus haut point.

Nous revîmes l'époque où nous allions aux Saintes-Maries, munis, l'hiver d'une buche pour alimenter le feu, sous la direction du chef Marneffe.

Après les congratulations réciproques, mon ami Sosthène me fit part de son étonnement de ne plus lire les programmes de la musique dans les journaux, de ne plus entendre parler des « Touristes des Alpes » dont il déplorait le décès prématuré. Il voulut en connaitre le motif.

Mon cher, lui dis-je, la musique est arrivée à un tournant catastrophique pour elle. Il y a quelque temps encore, nous étions un noyau de vieux musiciens qui la soutenions, les jeunes venaient après et, soit que le goût musical ait disparu de Sisteron, soit que le sport attire les jeunes vers le ballon, soit aussi pour tout autre motif que je ne puis te dire, car je ne veux mettre personne en cause, notre société centenaire s'éfrite et meurt de sa plus belle mort.

On ne trouve plus chez les musiciens d'aujourd'hui cette assiduité, cette fierté qui nous animait d'appartenir à un corps musical aussi valeureux que furent les « Touristes des Alpes ».

Tu te rappelles, certes, mon cher Sosthène, que notre chef, qui ne recevait aucun traitement, faisait cependant chaque année une douzaine de bons élèves qu'il destinaient aux musiques régimentaires. Là était toute son ambition, tout son orgueil.... et quel renfort à leur retour à Sisteron.

Hélas, depuis sa disparition notre société a vivoté, elle a eu des hauts et des bas et, aujourd'hui, un coup fatal lui a été donné par l'indifférence des uns et la nonchalance des autres.

Sisteron est donc sans musique, reprit Sosthène.

— Oui, nous sommes sans musique et si quelquefois nous entendons les cuivres retentir dans nos rues, c'est qu'on a fait appel à des musiques étrangères..... Cependant, ai-je ajouté, ne perdons pas espoir de la voir revivre encore. Je crois et je souhaite que ce moment de mauvaise humeur s'évanouira pour faire place à une bonne volonté de nous tous, car je suppose qu'il n'est pas de l'intérêt de notre petite ville de laisser disparaitre cette phalange qui comptait au temps jadis d'excellents musiciens au nombre de 50.

Le nouveau Conseil Municipal se doit d'encourager sa résurrection. Il compte parmi ses membres des amis de la musique, des musiciens même dont M. le Maire.. Je pense qu'il ne ménagera ni son temps, ni sa peine pour faire revivre cette vieille société qui compte plus de cent ans d'existence. Il doit user de son autorité de Maire et de musicien pour faire de nouveau appel aux vieux et aux jeunes afin que renaisse cette valeureuse pléiade d'artistes qui fit la gloire de Sisteron et du département.

Je souhaite, dit Sosthène, que tes efforts se couronnent de succès, je souhaite que pour le bonheur et la prospérité du pays les « Touristes des Alpes » noient, sous des flots d'harmonie, notre belle et pittoresque Cité et qu'enfin ils redeviennent ce qu'ils étaient autrefois quand nous étions élèves.

Nous nous séparames sur cet espoir, sur ce désir commun que notre cœur de Sisteronnais souhaite tant.

SUIRAM.

Lettre Ouverte
à mon ami
TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 10 Novembre 1947.

Mon Cher Ami,

Ma cure de silence a dû t'étonner, t'inquiéter peut-être ? Nous sommes de si bons et vieux amis ! Ne t'inquiète plus, cher ami, moi faire comme le nègre : jamais malade, jamais mourir ! Mais, depuis fin Septembre, j'ai été fort occupé par la campagne électorale. Pas comme acteur, non, pas si bête ! Se faire traiter pendant 15 jours de traitre, de vendu, de voleur, d'assassin, de maqu...abé ! alors qu'on est le plus doux et le plus honnête homme du monde ? très peu pour moi ! Non, mais j'ai été régulièrement auditeur et très souvent spectateur attentif, chose édifiante et parfois amusante.

Ça m'a rappelé les réunions d'autrefois, d'il y a 40 et même 50 ans, ça m'intéressait encore plus qu'aujourd'hui, elles étaient souvent moins agitées, c'était avant les guerres. Les étiquettes sont quelque peu changées mais les mœurs électorales sont toujours les mêmes ; c'est sans doute que les hommes n'ont pas changé, sinon en mal.

L'arc-en-ciel de la politique était tout aussi varié et rutilant, on a changé les noms. Pendant mes jeunes ans nous avions, à l'extrême droite les légitimistes que hantait toujours le souvenir de Henri V, et, en descendant les gradins, les Orléanistes, les Bonapartistes, puis la gamme des Républicains de droite, du centre, de gauche, pour finir aux Radicaux à l'extrême gauche, ils paraissaient, en ce temps-là être les rouges des Assemblées ; la couleur a fait du chemin depuis. Ensuite parurent les Socialistes de Jules Guesdes, les premiers adeptes de la doctrine de Karl Marx ; les Socialistes de Millerand qui établit le premier programme de la doctrine, dit « Programme de Saint-Mandé » ce qui fit rosir quelque peu le rouge clair des radicaux qui pour le raviver sur les trois couleurs de leur drapeau, qui n'avait pas cessé d'être celui de la Nation, s'adjoignirent l'épithète de Socialistes, d'où les Radicaux-Socialistes. Les Socialistes, pour les distancer à nouveau, créèrent l'Internationale ouvrièrent et s'intitulèrent S. F. I. O. et vécurent sur cette avance pendant quelques décades. Sur leur aile gauche batifolaient, parfois désagréablement pour les bourgeois, les anarchistes, parti qui ne prit pas de consistance car on ne crée rien sur la négation absolue, pas même et encore moins un parti politique, on ne bâtit rien avec comme ciment : Ni Dieu, Ni Maître.

Ils furent remplacés, assez promptement, par les communistes naissants, dont certains disent ne pas avoir de Dieu mais acceptent toutefois des Maîtres. Or les communistes relativement jeunes encore, voient déjà poindre à leur gauche plus rouges qu'eux, les trotskistes qui eux

© VILLE DE SISTERON

verront, un jour prochain peut-être, tout va si vite aujourd'hui, surgir sur leur propre gauche les.... istes ? mettons les lampistes en attendant, ces derniers étant à la mode.

Comme quoi l'homme sera toujours insatisfait, étant toujours à la recherche du Paradis Terrestre, perdu depuis que Adam croqua la pomme.

Voilà, mon bon Titin, les réflexions ou tout au moins leur résumé, que m'inspira la campagne municipale. Je peux dire que j'en ai vu et entendu de toutes les couleurs, car nous avions 5 listes en présence composées de 315 candidats qui n'étaient pas tendres les uns pour les autres. Il faut croire que la place est bonne. Tous voulaient faire notre bonheur. Avec tant de gens bien intentionnés nous n'avons plus le droit de nous plaindre, tout va certainement aller bien mieux. Contrairement à ce que disent les journaux, j'ai rêvé, la nuit dernière, que tout avait baissé de 50 °/°, qu'en dis-tu, Titin ? On est heureux quand on rêve !

J'ai suivi d'ici avec beaucoup d'intérêt la campagne Sisteronnaise. 4 listes, c'est pas mal pour notre petite Cité, 84 candidats ! C'était pour moi encore plus intéressant qu'à Marseille car dans chaque liste je voyais des amis et je me disais : que ne peuvent-ils tous se trouver sous le même drapeau, le drapeau tricolore, quelle belle réunion çà ferait pour notre Sisteron !

J'ai sous les yeux le résultat final mes amis n'y sont pas tous, mais il y en a un assez grand nombre et l'ensemble est sympathique, même l'extrême gauche est composée de gens que je connais fort civils et calmes d'habitude. Ce sera, je le crois, une assemblée suffisamment éclairée, j'y vois six hommes ou femme de lettres. Il y a une seule femme, c'est dommage, elle va s'ennuyer, il aurait fallu en nommer au moins deux ; il en est une que j'aurais eu grand plaisir à y voir, une maîtresse femme, oui, c'est dommage, Titin.

Ce qui me réjouit, c'est que mes bons amis les boulomanes y seront bien et fortement représentés, comme quoi la boule mène à tout, à condition de ne pas la perdre !

Mon ami Ugène qui lit à mesure que j'écris, s'écrie tout à coup : c'est rolland... non, pardon, c'est roulant, j'en sue fauque, que le tron de sort te patafiole, j'en ai chaud tard, je vais en attraper une maladie de peau car mes pores en sont bouchés, et il parait, Louis, que c'est mauvais pour la santé !...

Alors, Titin, je crie à Ugène : arrête-toi, autrement toute la liste va y passer !

Que c'est mauvais, Titin, que c'est mauvais la politique ! n'en parlons plus, ça vous fait divaguer !

Au revoir, cher ami, à bientôt tout de même.

Louis SIGNORET.

Les Taxis GALVEZ

sont à votre disposition

SISTERON — Téléphone 2

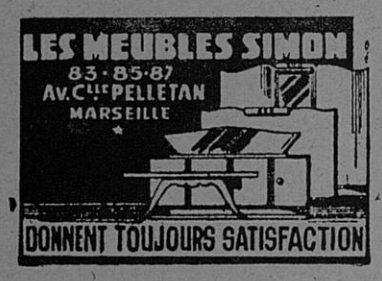

ETAT-CIVIL

du 7 au 14 Novembre 1947

Naissances : Burle Juliette Augusta Célestine, Avenue de la Libération. — Chastel Mauricette Armande Gilberte, Avenue de la Libération. — Clavel Marie Hélène Angèle Yvonne, Avenue de la Libération. — Gassend Jean Paul Bienvenu, Avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Paret Georges Lucien, ajusteur, domicilié à Sisteron, et Marie Jeanne Boissel-Chambaud, sans profession, domiciliée à Nimes.

Décès : Calcia Alfredo Guiseppe, 35 ans, Avenue de la Libération. — Fine Aimé Auguste Marie, 51 ans, Rue la Coste.

Du Confort...
De la Sécurité...
Des Prix...

un seul TAXI

Raoul ALLEGRE

Café Moderne — Téléph. 152
Les 4 Coins — SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

PRISONNIERS DE GUERRE. — Les camarades de la section de Sisteron sont informés qu'une réunion aura lieu le Lundi 17 Novembre 1947 à 21 heures, dans une salle de la Mairie.

Cet avis tient lieu de convocation.

FOIRE. — Lundi s'est tenue la foire emmenée par le 11 Novembre. Il n'y a pas eu une très grande affluence, cependant les bestiaux étaient en assez grand nombre.

Une multitude de forains avaient installé leur étalage à partir de la Poste, tout le Cours du Collège et la Place de l'Eglise.

En résumé, foire modeste, tant sur le marché aux bestiaux que sur le commerce local.

OBSEQUES. — Jeudi matin, avec le concours d'une grande affluence, ont eu lieu les obsèques de notre compatriote Aimé Fine, coiffeur, décédé à l'âge de 52 ans après une longue maladie, consécutive à la guerre de 1914-1919 à Salonique.

Nous présentons à Mme Aimé Fine à ses enfants, et à toute la famille que ce deuil atteint, nos bien sincères condoléances.

AVIS DE LA MAIRIE. — Le Maire attire de nouveau l'attention des intéressés sur l'article 3 des arrêts ministériels de classement des communes sinistrées précisant qu'aucune construction, même d'abri provisoire, ni aucune réparation, ne peuvent être effectuées sans l'autorisation du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

TRAVAILLEURS DE FORCE. — Les tickets supplémentaires pour travailleurs de force sont en Mairie.

Les entrepreneurs et artisans sont priés de les retirer au plus tôt.

ESSENCE «Travaux des Champs». — Les demandes d'essence « Travaux des Champs » pour le 1er trimestre 48, devront être déposées avant le 20 Novembre, dernier délai, auprès du Secrétaire de la C. G. A., Mairie de Sisteron.

VARIETES-DANCING. — Demain Dimanche, à 21 heures, la direction des Variétés-Dancing donnera une Grande Nuitée Dansante avec le concours du renommé « Farry-Jazz » de Digne, 1er prix des Basses-Alpes.

Nous ne doutons pas que la jeunesse de Sisteron et des environs se donne rendez-vous à cette soirée qui s'annonce sous le signe du charme, de la joie et du swing.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES - CINEMA

Samedi, soirée Dimanche, matinée:

Actualités Dessins Animés
et un grand film
LES MAITRES DE LA MER

Dimanche, en soirée, Grand Bal

CASINO - CINEMA

Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
et un grand film
QU'ELLE ETAIT VERTE MA VALLEE

Posséder de jolis meubles et boiseries; les voir toujours d'un brillant éblouissant n'est pas un rêve lorsqu'on *emploie*

O-Cedar Polish

EN VENTE :

DROGUERIE Paul BERNARD
63, Rue Droite — SISTERON

ARBRE DE NOEL DE L'ECOLE MATERNELLE. — Comme toutes les années, la Municipalité, avec le concours du personnel enseignant, organise un Arbre de Noël unique destiné à tous les enfants de l'Ecole Maternelle. Noël la fête des enfants que les parents préparent soigneusement pour qu'ils vivent de jolis rêves devant toutes les belles choses qui se présenteront à leurs yeux émerveillés ce jour-là : Cadeaux plus ou moins utiles qui seront reçus avec plaisir et qui procureront une joie plus grande encore à ceux qui aideront à les offrir.

Les donateurs, par leurs gestes feront oublier un peu les difficultés de l'heure pour ne penser qu'à faire sourire les visages amis, à rendre heureux nos tout petits.

Les organisateurs devant la montée croissante de toutes ces petites et belles choses qui ravissent les enfants, font appel à la générosité publique. Ils pensent que cette générosité proverbiale qui fait honneur à Sisteron ne leur fera pas défaut. Il ne faut pas oublier les gosses. Ils doivent avoir un Arbre de Noël digne d'une population généreuse et c'est pour cela que chacun de nous dans la mesure de ses moyens, contribue à la préparation et à la réalisation d'un grand et d'un merveilleux Arbre de Noël.

Des jeunes filles dévouées passeront pour recueillir les dons en espèces et en nature. Nous espérons qu'un bon accueil leur sera réservé.

Apportez votre obole, donnez la de bon cœur.

CHEVAUX DE TRAVAIL. — En vue de l'attribution éventuelle d'un contingent de chevaux d'importation (hollandais, belges, luxembourgeois), les cultivateurs que celà intéresserait sont priés de se faire inscrire, avant le 15 Novembre, à M. Brémond Fernand, président du Syndicat Agricole (C. G. A.) de Sisteron.

DE GARDE cette SEMAINE :

Pharmacie Charpenel.

CENTRE D'ENTRAINEMENT PHYSIQUE NATIONAL. — Depuis 15 jours, le Centre d'Entrainement Physique National de Sisteron fonctionne. De nombreux jeunes gens, (28 garçons et 16 jeunes filles) ont répondu à son premier appel et suivent les séances à leur grande satisfaction. Pourtant, un grand nombre de leurs camarades n'ont pas encore osé chausser les espadrilles ou les souliers de foot-ball pour les suivre dans leurs activités. C'est à eux que s'adresse cette note.

Jeunes Sisteronnais hésitants, chassez votre timidité ou votre paresse et venez vous joindre à nous dès Dimanche prochain. Nous leur rappelons que les séances ont lieu tous les Dimanches matin, de 8 heures à 10 heures pour les jeunes filles, de 10 heures à midi pour les garçons.

Sans aucune formalité administrative, sans aucun caractère de stricte obligation, le Centre est simplement un groupement de jeunes Sisteronnais qui aiment et pratiquent l'Education Physique, le plein air et le sport désintéressé.

Il nous est agréable de vous signaler que le Centre d'Entrainement a trouvé un réel appui auprès de notre nouvelle Municipalité, toujours soucieuse de la santé de notre jeunesse et des groupements sportifs de la ville.

Programme des séances du 16 Novembre :

Filles : Entrainement foncier, assouplissements, initiation sportive au baskett-ball.

Garçons : Leçon E. P. méthode sportive, entrainement foncier, initiation sportive au foot-ball.

A L'ATTENTION des COMMERÇANTS. — La Préfecture est saisie fréquemment de demandes de bons dits T. A. T. pour l'achat d'articles textiles et plus particulièrement de toile à matelas que les commerçants réclament en contre partie à leur clientèle.

Il est précisé que la Préfecture ne dispose pas de titres de cette nature, ceux-ci étant délivrés par le service de la répartition des textiles 58, Rue de la Boetie, à Paris, exclusivement pour couvrir les besoins à usage industriel. Ils ne peuvent être remis qu'aux utilisateurs professionnels et correspondent à des programmes de fabrication établie par le ministère de la Production Industrielle.

Les commerçants doivent donc s'abstenir de réclamer ces titres aux acheteurs.

Cabinet de M. L. MELCHIOR
Défenseur - Conseil
50, Rue Vacon, 50 — MARSEILLE

« BOUISSON & Cie »

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 300.000 francs
Siège Social :
10, Rue Saunerie, SISTERON (B.-A.)

Formation de Société

Suivant acte sous seing privé en date à MARSEILLE, du vingt trois Octobre mil neuf cent quarante sept, enregistré le vingt sept Octobre mil neuf cent quarante sept (H2) volume 689 A, numéro 911, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits :

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Monsieur Joseph Marie Barthélémy BOUISSON, domicilié et demeurant à SISTERON (Basses-Alpes) 7, Rue Saunerie,

D'UNE PART

Et Monsieur Félix SOLEIL, commerçant, domicilié et demeurant à MARSEILLE (Bouches-du-Rhône), 55, Rue Edmond Rostand,

D'AUTRE PART

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Il est formé par ces présentes entre les soussignés, une Société Commerciale à responsabilité limitée, régie par la loi du Sept Mars mil neuf cent vingt cinq et par les présents statuts, ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce d'achats et ventes de meubles et fabrication.

La Société a pris comme dénomination

« SOCIETE BOUISSON & Cie »

Elle aura une durée de vingt cinq ans à compter du Premier Octobre mil neuf cent quarante sept pour se terminer le Premier Octobre mil neuf cent soixante et douze, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Le Siège Social a été fixé à SISTERON (Basses-Alpes) 10, Rue Saunerie.

Les associés font à la présente Société les apports suivants :

Monsieur Joseph BOUISSON : un fonds de commerce d'achats et ventes de meubles, sis à SISTERON, 10, Rue Saunerie, évalué d'un commun entre les parties à savoir :

Pour les éléments incorporels	60.000
Pour les éléments corporels	50.000
Pour les marchandises	40.000
Monsieur Félix SOLEIL : une somme en espèces de Cent Cinquante Mille Francs, ci...	150.000
Total des apports : formant le capital social.	300.000

Il est divisé en trois cents parts de mille francs chacune entièrement libérées qui sont attribuées de la façon suivante :

Soixante parts portant les numéros de 1 à 60 inclus en représentation de son apport du fonds de commerce (éléments incorporels), à Monsieur Joseph BOUISSON.

Cinquante parts portant les numéros de 61 à 110 inclus en représentation de son apport du fonds de commerce (éléments corporels), à Monsieur Joseph BOUISSON.

Quarante parts portant les numéros de 111 à 150 inclus en représentation de son apport de marchandises à Monsieur Joseph BOUISSON.

Cent cinquante parts portant les numéros de 151 à 300 inclus à Monsieur Félix SOLEIL.

En conformité de l'article sept de la loi du sept Mars mil neuf cent vingt cinq, les associés affirment que les trois cents parts sociales ont été réparties entre eux dans les proportions ci-dessus et qu'elles correspondent bien à leurs droits respectifs et sont libérées intégralement.

La société est administrée par Monsieur Joseph Marie Barthélémy BOUISSON, domicilié et demeurant à SISTERON (Basses-Alpes) 7, Rue Saunerie en qualité de gérant statutaire pour une durée de deux années. Il aura la signature sociale en ce qui concerne la gestion, l'administration de l'exploitation, avec pouvoirs les plus étendus, mais il ne pourra, bien entendu, valablement accomplir que des actes rentrant dans l'objet de la société.

Il ne pourra pas emprunter, effectuer de libéralité, aliéner ou hypothéquer les immeubles sociaux sans le consentement unanime des autres associés.

Le gérant pourra déléguer telle personne, associée ou non que bon lui semblera, par mandat spécial et temporaire, et ce pour un ou plusieurs objets déterminés.

L'année sociale commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre de chaque année. Par exception le premier exercice commencera à courir le Premier Octobre mil neuf cent quarante sept et se terminera le trente et un Décembre mil neuf cent quarante huit.

Les produits de la Société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements et réserves, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices nets, il est prélevé :

1° — Cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital social.

2° — Le solde du bénéfice sera réparti entre les associés proportionnellement à leur nombre de parts.

Deux originaux dudit acte ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, le Six Novembre mil neuf cent quarante sept.

AVIS AUX CREANCIERS

Le délai de quinzaine réservé aux créanciers de l'apporteur du fonds de commerce, prévu par l'article 7 de la loi du 17 Mars 1909 pour faire la déclaration de leur créance au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, commence à courir à partir de ce jour.

Etude de Me Charles TARTANSON
Avocat-Avoué à DIGNE

Adjudication

LE MARDI 16 DECEMBRE 1947 à 15 heures, en l'Etude de Me BROCHIER, notaire à ORAISON

des immeubles sis à Entrevennes

provenant de la succession de feu Théophile MOISSON, consistant en une propriété rurale, dont le centre d'exploitation est au lieu-dit Le Couvent, quartier des Blancs, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables vergers d'amandiers et d'oliviers, vignes et pâtures, vague et bois taillis, d'une superficie cadastrale de 40 hectares, 23 ares, 94 centiares.

MISE A PRIX
150.000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BROCHIER, Notaire à ORAISON.

DIGNE, le seize Novembre mil neuf cent quarante sept.

Ch. TARTANSON, avoué.

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

BONS DU TRESOR
1 an . . . . . 2,50 %
2 ans . . . . . 3,00 %
BONS DE LA RECONSTRUCTION
3 ans . . . . . 3,25 %
15

© VILLE DE SISTERON